

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 11 avril 2023

Nombre de membres			
CC AS	En exercice	Présents	Votants
15	15	11	11
Date de convocation			
5 avril 2023			

Objet de la délibération
Affectation définitive du Résultat 2022

N° de délibération
006 - 2023

Présents : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Myriam SEVENERY, Vincente OBIOL, Sarah AÏT IDIR, André AGNIEL, Françoise LLINARES, Marie-Line VIGNE, Claude CADENAT, Christine LE ROY DE PRESALE, Annie COGNON.

Absent(s) : CLIMENT Catherine, Brigitte GAYAUD, Mélanie SALLE, Raphaëlle DELENTE.

Après l'adoption du compte administratif 2022, il convient de procéder à l'affectation définitive du résultat de fonctionnement.

En l'absence de section d'investissement, et considérant l'absence de besoin d'investissement, il est proposé de maintenir l'intégralité du résultat excédentaire en section de fonctionnement, soit 15.433,09 €.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille, et notamment les articles L.123-4 à 123-9 et R.123-1,

Où l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE

L'affectation définitive du résultat 2022 du budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Maire,
Jean-Marie FOURNIER.

